Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026

Dominique Santoni : « Ce qui compte c'est ce qu'il reste quand on s'en va »



Dans un entretien donné à l'occasion de la sortie de l'édition 2021 de notre hors-série 'Le Vaucluse en Chiffres', Dominique Santoni, première femme à la tête du département de Vaucluse depuis 1793, évoque les grandes lignes de son mandat à venir. Pour cela, l'élue va bénéficier d'un mandat particulièrement long afin de mener sa politique. Une action qu'elle entend mettre sous le signe de l'investissement et de l'attractivité du territoire.

Par le jeu du calendrier électoral, vous allez disposer d'un mandant de 7 ans. Il faut remonter un siècle auparavant, époque où les conseillers généraux étaient élus pour une durée de 9 ans, pour retrouver une telle durée. Qu'allez-vous donc faire de tout ce temps ?
« C'est vrai que c'est un atout et ce d'autant plus que le précédent mandat nous a permis d'assainir les finances du Département. Mais il faut parfois aussi oser investir de temps en temps. Car l'investissement entraîne des retombées. Nous allons donc disposer de temps, mais aussi des moyens pour réaliser des

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026

choses. Il faut d'abord investir pour développer des infrastructures indispensables si nous voulons que des gens viennent s'installer en Vaucluse, surtout si nous arrivons à attirer des entreprises exogènes. Il faut que les gens puissent se déplacer. Cela passe donc par les aménagements routiers et la résorption des nombreux points noirs en Vaucluse, notamment le carrefour de Bonpas, qui permettra une véritable ouverture sur le Nord des Bouches-du-Rhône, mais aussi le contournement de Coustellet ainsi que celui d'Orange ou bien encore la LEO. Cela veut dire qu'à l'horizon 2027-2028, on pourrait avoir un Vaucluse transfiguré en termes d'aménagements routiers. L'objectif étant de réduire les temps de transport des Vauclusiens. Il serait dommage de venir de Paris en 2h40 de TGV, puis de mettre 1h pour rejoindre Agroparc ou 1h30 pour aller dans le Luberon. »

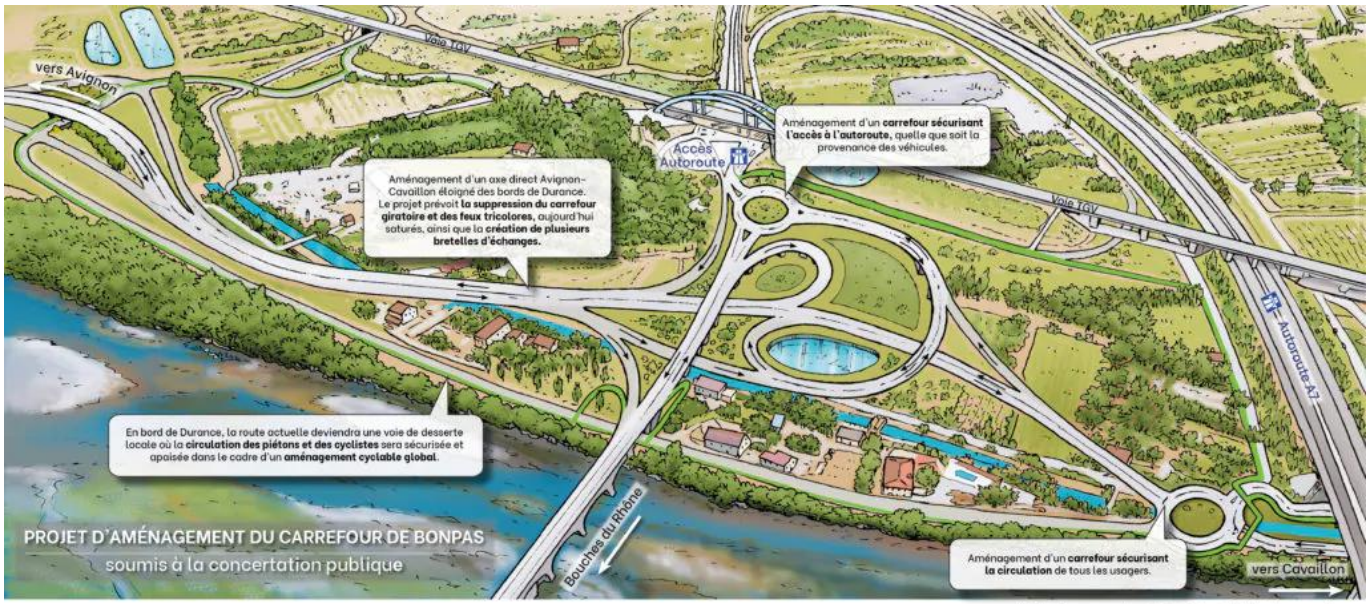


Illustration sommaire du site et du projet d'aménagement

Les grandes lignes du projet de réaménagement du carrefour de Bonpas.

Quels sont les autres axes de votre action ?

« Si nous voulons être attractifs, il faut embellir. Pourquoi les gens viendraient en Vaucluse ? Parce qu'on va leur offrir des choses que l'on ne retrouvera pas dans les départements voisins. Le Vaucluse a déjà des paysages magnifiques à offrir. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si notre territoire accueille deux parcs naturels régionaux. On a une qualité de vie importante. Autant d'atouts qui tombent à pic, dans un moment où la Covid, au-delà de tous les effets détestables que l'on connaît, est peut-être pour nous une sorte d'opportunité dans le sens où beaucoup de gens veulent désormais vivre une vie un peu différente. Des gens qui en ont marre des grandes villes et des grandes métropoles alors que, aujourd'hui, nous sommes un territoire où tout est axé sur un développement durable. Il y a une fenêtre de tir mais, j'insiste, comment faire pour que l'on vienne chez nous plutôt qu'ailleurs ? Pour cela, il faut créer de l'envie et cela passe avant tout par les gens de ce territoire ainsi que par ceux venant de l'extérieur, des gens qui ont choisi ce département et qui veulent en être fiers. »

Est-ce pour cela que vous souhaitez sortir de vos zones de compétence afin de pallier certaines

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026

carences sur le territoire ?

« Les collèges, les routes, le social, le handicap… Le Conseil départemental sait déjà bien faire tout cela. Cependant, il faut que les Vauclusiens se sentent concernés par le Département et qu'ils voient ce qu'il fait pour eux au quotidien. Pour cela, il faut se mettre à leur place. Ainsi, à l'image de ce qu'a pu faire la Région lors de la crise sanitaire, Renaud Muselier a su incarner cette collectivité parfois perçue comme éloignée des gens. Il a su réagir, mais il a su aussi innover. La capacité d'innovation des élus c'est important. Mais pour gagner en efficacité, il faut travailler ensemble. »

« Pour gagner en efficacité, il faut travailler ensemble. »



A l'image des aménagements cyclables à Réalpanier, la présidente du Conseil départemental entend travailler plus étroitement avec la Ville d'Avignon. Ici aux côtés de Cécie Helle, maire de la cité des papes.

Vous souhaitez donc que le Vaucluse chasse davantage 'en meute' ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026

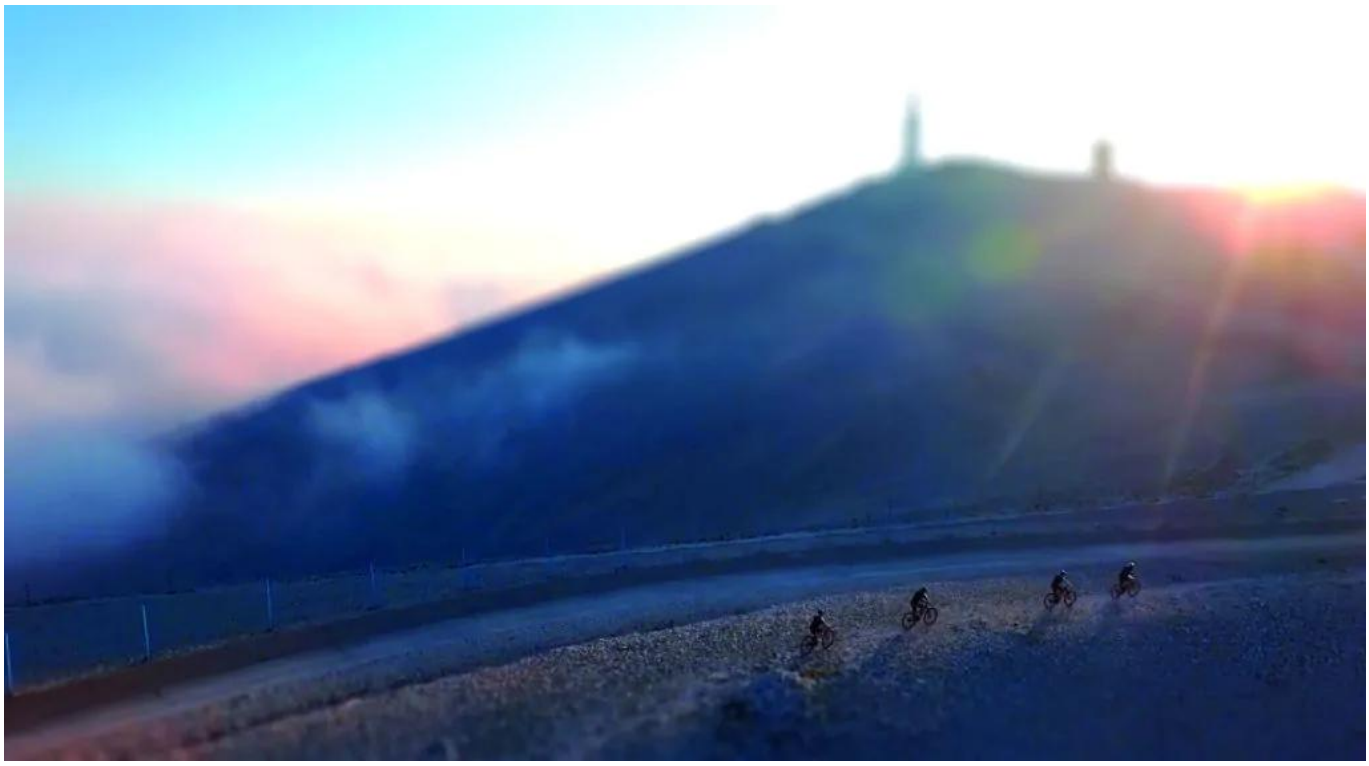
« Nous sommes dans un département un peu spécial, on ne va pas revenir sur la papauté, l'enclave, le Sud du Luberon… Des gens qui ont parfois manqué d'esprit d'équipe. Nous n'avons pas forcément joué collectif, alors que si on additionne toutes les forces je crois que cela peut marcher. C'est cet état d'esprit que nous devons développer afin d'être attractifs. Il faut travailler avec les EPCI et les communes pour les aider à investir. Si demain nous arrivons à avoir des médecins dans tous les Edes (Espaces départementaux des solidarités), si on arrive à créer des maisons médicales avec les communes qui en ont besoin, alors nous aurons relevé ces défis. Idem avec la sécurité et la vidéo-protection où nous serons là pour aider les communes vauclusiennes. »

Où placer Avignon dans ce collectif, sachant que jamais un Avignonnais n'a présidé aux destinées du Département ?
« C'est vrai qu'avec la ville d'Avignon, on a plutôt vécu côte à côte jusqu'à présent. Avignon a une image extraordinaire et c'est la ville la plus importante du département, il faut que l'on travaille ensemble. Il est indispensable de fédérer tous les élus pour mieux vendre notre territoire. Je suis très 'équipe' pour ne pas dire 'clanique'. »

Comment le département peut être le chef de file de cette action collective ?
« Il faut d'abord consulter pour établir un diagnostic avec les forces et les faiblesses de chaque canton. Il faut aussi mettre en place des outils de financement pour aller chercher les aides là où elles se trouvent, notamment en confortant les liens avec la Région qui est la porte d'accès des financements européens. Nous avons toutefois des territoires très différents, on ne peut pas comparer Cavaillon ou Bollène, qui ont un accès direct à l'autoroute, avec le Pays d'Apt où l'on est un peu plus 'nature'. Le LSBB (Laboratoire souterrain à bas bruit) à Rustrel n'a pas besoin de camions ou d'infrastructures routières. »

> « Nous disposons d'une mosaïque de 'marques' incomparables : le Ventoux, le Luberon, Châteauneuf-du-Pape, Avignon. Ici on a tout. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839



À chacun ses spécificités donc ?
« Effectivement, il faut être complémentaire. Il faut faire une analyse de chaque territoire pour savoir quels serait le cœur de cible et quelles entreprises veut-on y attirer et pourquoi. Définir l'ADN de chacun de nos 17 cantons pour permettre à des personnes très différentes de trouver ce qui pourrait les intéresser dans ce département. Toutefois, on ne va pas installer Amazon non plus, cela n'aurait pas de sens car notre développement passe par la qualité de vie et l'image que nous en donnons. C'est notamment pour cela que nous devons proposer un tourisme raisonné basé sur la qualité de vie, la qualité des paysages, la qualité des produits, la qualité du patrimoine. Hors de question de proposer un tourisme de masse alors que nous disposons d'une mosaïque de 'marques' incomparables : le Ventoux, le Luberon, Châteauneuf-du-Pape, Avignon. Ici on a tout. »

Votre volonté est-donc de faire du Département un 'accélérateur' de développement ?
« Oui, en axant notre stratégie sur le cyclotourisme, le soutien à notre université, le développement de filières autour de l'intelligence artificielle, le cinéma, la 'Silver économie', les jeux vidéo… pas forcément des entreprises qui ont besoin de beaucoup de foncier. Le tout en s'appuyant sur des outils comme VPA (Vaucluse Provence attractivité) qui, au-delà du tourisme, accompagne l'arrivée des entreprises sur notre territoire. Mais attention, avant d'aller en chercher d'autres, la priorité c'est de s'assurer que les entreprises déjà installées sur notre territoire se portent bien et qu'on les aide à y rester notamment en termes de recherche de foncier. Il y a aussi plein de talents dans ce département. Des gens possédant de la matière grise, des idées, de l'argent, des réseaux qui ont envie de créer et de s'investir pour ce territoire. Le rôle du département s'est aussi d'aller les voir pour en faire des sortes 'd'ambassadeurs'. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026

« Il y a plein de talents dans ce département. »

Bonpas va desservir les Bouches-du-Rhône, la LEO alimente les zones d'activité de Rognonas et Châteaurenard, les communes gardoises du Grand Avignon sont délaissées par leur propre département ainsi que par la Région Occitanie… Vous êtes aussi contrainte par des réalités administratives qui ne vous facilitent pas la tâche ?
« Nous avons déjà beaucoup de choses à faire aujourd'hui. À commencer par tous les chantiers que nous devons lancer. Mais après, pourquoi ne pas mener une réflexion afin de repenser les limites administratives de notre département en fonction de la réalité de nos bassins de vie ? J'y suis plutôt favorable même si ce n'est pas nous qui, au final, déciderons. L'idéal serait d'initier un collectif fédérant les élus et les décideurs économiques concernés afin de porter cette réflexion, mais cela sera dans un deuxième temps. Pour l'instant, ce serait déjà bien de bâtir des projets communs pour débuter. »

Le Vaucluse en 2028 il ressemblera à quoi ?
« Ce sera un département où on vivra bien, où l'on travaillera mieux, avec de nouveaux citoyens. Qui ne sera plus en queue de peloton des départements les plus pauvres de France. Avec des bâtiments en harmonie avec la beauté de ses paysages, avec des entreprises adaptées à ce territoire. À partir du moment où l'on se déplacera facilement, que l'on aura des médecins, des collèges, du très haut débit internet, je suis persuadée que les gens viendront. Attention toutefois, il ne faut pas se louper. C'est bien de se fixer des objectifs, mais il faut que les projets sortent car ce qui compte c'est ce qu'il reste quand on s'en va. »

'Au cœur d'Avignon' propose une immersion dans le monde des fées

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026



Viviane Sérard, auteur et artiste peintre sur le thème 'A la recherche des fées' sera l'hôte du bar à vins 'Au cœur d'Avignon'. Accueil dès 18h30. Interview-débat animé par Nathalia L. Brignoli, suivi de dédicaces de l'auteur. 20h-22h, cocktail.

Comprendre
'Un soir un auteur a été créé en 2018 par des amoureux de la littérature. Ces soirées ont pour objet de restaurer l'esprit des salons littéraires du 18e siècle car 'La littérature est la preuve que la vie ne suffit pas' Pessoa. Le parrain de l'association 'Un soir un auteur' est Franz-olivier Giesbert.

La maison d'hôtes 'Au cœur d'Avignon'
propose un bar à vin, au sein de son établissement, depuis mai 2018. Il y est offert une grande sélection de vins avec, en accompagnement, des planches de charcuterie, saumon, foie gras et fromages fins. Lieu idéal pour l'apéritif dînatoire ou pour une soirée de détente entre amis autour de produits de qualité. Les vins de la région ceux de la Vallée du Rhône et du Languedoc sont évidemment à l'honneur mais aussi avec quelques sélections de vins de Bourgogne et de Bordeaux. Le bar offre des espaces intérieurs autour de la cheminée ou sous la verrière et en extérieur dans le jardin discret près de la fontaine. L'ambiance y

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026

est décontractée et conviviale.

Les infos pratiques
‘A la recherche des fées’, ‘l’Enigme des enfants étranges’, ‘La magie de la séduction’. Soirée magique aux portes de l’ailleurs, au royaume de la féérie. L’auteure, Viviane Sérard, exposera plusieurs de ses toiles. Mercredi 17 novembre dès 19h. Inscription obligatoire ici. www.unsoirunauteur.com ou nathaliabrignoli@gmail.com 06 30 34 28 66. Membres bienfaiteurs exonérés ; membres adhérents 15€ ; non-membres 25€ ; couples 45€, pass sanitaire exigé.‘Au cœur d’Avignon’, maison d’hôtes et bar à vin.
Ouvert au public tous les jeudis, vendredis et samedis soirs de 18h à 1h. Au cœur d’Avignon. Maison d’hôtes et bar à vin, 9, rue du collège d’Annecy à Avignon.
MH

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026



Julien Aubert : « Le Vaucluse doit miser sur

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026

la cosmétique et la pharmaceutique »



C’est entre deux amendements du Projet de loi de finances que le député Julien Aubert nous accueillait dans sa permanence à Carpentras. Peinture de champs de lavande et pin’s OLF épinglé sur le costume. L’enfant de Sault nous livre sa vision du Vaucluse.

Quel est le point commun entre Emmanuel Macron et Julien Aubert ? Surement pas la vision politique nous direz-vous, et pourtant. Les deux se sont retrouvés sur les mêmes bancs de l’ENA, promotion Léopold Sédar Senghor. Une similarité de parcours qui ne privera pas le député d’une âpre contestation à l’annonce du remplacement de l’institution. « Emmanuel Macron veut montrer que l’on peut supprimer un problème en supprimant le nom d’une structure », résumera le député dans les colonnes du Figaro.

Bien que le cadre LR, érigé en figure de proue de l’atome, soit né à Marseille en 1978, son héritage familial l’attire inéluctablement en Vaucluse. Le père originaire de Carpentras était pharmacien de profession. Le grand-père, Félix Aubert, fût résistant dans le Maquis Ventoux. Ce legs provençal nourrira sa croisade lancée en 2013 au service de la filière lavandicole menacée par la règlementation européenne. A Bruxelles, « la Commission était très surprise de la mobilisation provençale sur le sujet », soulignera Julien Aubert à l’issue de sa dernière visite.

Loin des bancs de l’Assemblée nationale, du crépitement des flashs et des interventions sur les plateaux TV, l’homme est ici dans son havre de paix et de tranquillité. Peut-être un peu trop ? L’ancien secrétaire adjoint LR est brillant technicien et érudit notable. Le savoir, l’un des rares privilèges capables de friser

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026

l'irritation franche en même temps qu'il suscite l'admiration la plus sincère.

Un master à l'université Johns-Hopkins de Washington, une science politique inculquée très tôt au côté d'Henri Guaino, son professeur à Sciences Po Paris, et une expertise pointue des dossiers sous le coude. Premier job ? Magistrat à la Cour des comptes. Le fervent défenseur du gaullisme témoigne également d'une certaine habileté pour s'adapter à toutes circonstances. Caméléon ou parfait « animal politique » dirait Aristote. « Je suis curieux des gens et des rencontres. Je n'aime pas refuser car j'ai toujours peur de rater une expérience », nous confie le parlementaire.



Le député en binôme avec le chef de la délégation LR au parlement européen, François-Xavier Bellamy. Crédit photo: Julien Aubert

Refaisons l'histoire

L'agriculture, tout un pan historique de l'économie vauclusienne. Pourquoi notre département est devenu

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026

le 5e plus pauvre de France ? « Tout est lié à son moteur qui s'est grippé » résume l'ancien conseiller régional. « L'agriculture qui a connu son apogée au moment de l'irrigation a ensuite a été victime d'une concurrence intra et extracommunautaire sur les produits. Une concurrence plus compétitive car moins chère, notamment au niveau des charges. » Résultat ? « Des populations « immigrées, parfois pas, laissées sur le carreau sans pour autant qu'il y ait une reconversion dans les services ou l'industrie. » La course à la qualité et la compétitivité dans le vin a entrainé selon le député la disparition de certaines exploitations moins rentables et laissé des terres en jachère. De l'aveu du président d'Oser la France, « le Vaucluse ne s'est guère industrialisé par rapport à d'autres départements au XIX^{e} siècle. »

En cause également, la modification des comportements : « ma grand-mère, il lui aurait semblait baroque de manger des tomates en hiver. C'était une génération très saine vis-à-vis de la consommation. L'argent n'allait pas vers la consommation de choses frivoles. » Nous voilà dans les années 80, changement générationnel, arrivée du 'low cost' et consommation de produits en provenance de l'autre bout du monde. « Les gens découvrent le monde, les voyages à l'étranger. Beaucoup de seniors à la retraite partent s'installer dans des coins plus chauds comme en Californie », rappelle le député. Sans compter la position de carrefour du commerce qu'occupait jadis Carpentras et qui perd alors de sa superbe.

Miser sur la naturalité

Le Vaucluse témoigne toutefois de nombreux potentiels. « Je pense que le département peut rebondir grâce à la filière de la naturalité, du bien-être, de la santé, de l'environnement. Nous sommes un territoire avec une carte de visite magnifique, je pense notamment aux huiles essentielles qui reflètent un art de vivre, souligne-t-il. Nous pouvons implanter des entreprises de cosmétique, de parfumerie ou de gastronomie. Il faudrait structurer notre agriculture mais aussi notre tourisme par rapport à cette naturalité recherchée. »

« Par ailleurs, de nouveaux métiers numériques s'implantent, un peu indépendamment de la concentration urbaine. Le numérique doit permette d'être relié au centre des décisions. Je suis persuadé qu'avec un coup de pouce de l'Etat, demain, de jeunes start-up pourraient s'implanter dans les villages et les faire revivre car nous avons un problème démographique », poursuit le député LR.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026



Echange en permanence de Carpentras

Des incubateurs spécialisés dans les industries de demain

Il s'interroge : « il faut se demander quelle carte doit jouer le Vaucluse ? Quand vous voyez le débat sur les huiles essentielles, le safran et toutes ces cultures de niche réintroduites… Le Vaucluse doit migrer vers des secteurs à forte valeur ajoutée tout en conservant son bastion. A-t-on besoin d'industrialiser et comment le faire intelligemment ? Aujourd'hui, ne vaut-il pas mieux accueillir les industries de demain, la nanotechnologie, la biotechnologie, pour répondre à une politique d'attractivité ? Je crois qu'il faut faire des incubateurs spécialisés dans ces industries de demain en misant sur l'avenir. »

Halte au péage !

Au chapitre tourisme, le département « a plutôt intérêt à privilégier un tourisme haut de gamme et moyen de gamme. Il faut encourager la consommation dans les hôtels, les restaurants ». Plutôt que

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026

d'autoriser tous les évènements, le député privilégierait les événements qui s'inscrivent dans cette politique d'attractivité du territoire. « Je préfère la notion de parc américain, dans lequel vous vous acquittez d'une taxe au péage destinée à entretenir le site, sans pour autant entreprendre de grosses installations, très coûteuses et bétonnées. Tout en assurant à la population locale l'accès gratuit à leur espace, pour s'adonner à des activités diverses : randonnée, vélo, balade familiale… », suggère-t-il.

Le Parc naturel régional du Mont Ventoux appelait à certaines réserves de la part du député lors de sa création. « Je pense que nous avons déjà suffisamment de strates, de couches administratives. Un bon projet est un projet dans lequel l'administration est la plus simple et claire possible, pas juste un siège avec des élus, beaucoup de réunions et beaucoup de papiers », tranche-t-il.



Pose de la première pierre du nouveau quartier cœur de ville de Sarrians

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026

Faire du Vaucluse la « plaque tournante » de Provence

Un Vaucluse atomisé, une formule qui revient régulièrement dans le débat : « c'est un département assez composite, le sud tire vers les Bouches-du-Rhône, une partie regarde vers les Alpes, une partie vers la Drôme. On manque de ciment dans ce département dont la capitale est assez décentrée. » Solution ? « Développer l'offre de transport et permettre une meilleure mobilité d'Ouest en Est. Il faut faire du Vaucluse, qui reste la porte d'entrée de Paca, la plaque tournante de Provence », propose Julien Aubert.

« Une grande partie des flux passe par le Vaucluse et pourtant ce n'est pas fluide. On devrait inciter à rouvrir un trafic passager de manière plus grande sur l'axe Avignon, Cavaillon, Cheval Blanc et Pertuis. La ligne Pertuis/Aix est aujourd'hui est fermée. Il y a des bouchons de plus en plus massifs et nous n'en tirons pas les conséquences en matière de stratégie ferroviaire, déplore l'élu. Je pense également qu'il faut travailler sur la LEO, Avignon est congestionnée, prisonnière d'elle-même ».

« Rappelons-nous au début du siècle, le projet terminus du chemin de fer à Sault, nous l'avons fait jusqu'à Carpentras. L'implantation des sociétés industrielles va de pair avec l'aménagement du territoire. Sur la place du rail, nous nous sommes trompés en privilégiant le coût, reconnaît le député. Une ligne peut être en déficit, mais apporter un gain global en matière de qualité de vie. La réflexion mérite d'être posée sur la structuration de l'espace. »

> **« On confine la pensée à l'amélioration de ce qui existe et on ne réfléchit pas à proposer ce qui n'existe pas**. »

Et de philosopher : « on a perdu la capacité à imaginer. On confine la pensée à l'amélioration de ce qui existe et on ne réfléchit pas à proposer ce qui n'existe pas. Quand les parisiens ont crée la Tour Eiffel, c'était un choc, une transgression ». Julien Aubert pointe les progrès à faire sur la manière d'innerver le territoire : « en Vaucluse, il manque un trajet touristique qui traverse les Alpes et arrive vers Milan. Il manque un grand projet ferroviaire ».

Zone franche rurale et énergie solaire

Irriguer le plus haut et le plus loin possible : « Il faudrait que l'irrigation aille jusqu'à Sault ». En matière d'énergie, le soleil très présent dans le sud du Vaucluse doit jouer son rôle. « Il faudrait essayer de réorienter temporairement les agriculteurs vers du solaire, de manière à ce que l'année ou la culture diminue de 70%, l'agriculteur conserve un revenu fixe qui provienne de l'énergie solaire », précise le parlementaire.

Comment attirer les jeunes ? « Je préfère le terme 'smart village', plutôt que 'smart city'. Il faut essayer d'enrayer le déclin démographique en sollicitant l'aide de l'Etat pour créer par exemple des zones franches rurales sur des zones particulièrement en déficit. Pas d'impôt pendant 10 ans pour une start-up

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026

qui s'installe sur le plateau de Sault par exemple. »



Chaque année à l'Assemblée nationale, le député organise le Salon des Saveurs du Ventoux et du Luberon.

Artificialisation des terres

L'éternel débat de l'artificialisation des terres ? « Nous avons raison de le mener, nous sommes pris dans des exigences inverses. Soit, nous décidons de densifier les villes et découleront des problèmes de criminalité, de santé publique, la hausse du prix du foncier. Soit, nous aménageons le territoire et nous

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026

en tirons les conséquences en matière de transit. En Vaucluse, la terre est rare, l'urbanisme de plus en plus serré, forcement cela contribue à l'augmentation des prix. Cela supposerait une réflexion nationale, il devrait exister une disposition dérogatoire pour lisser les prix », regrette le député LR.

Sur le sujet du zéro artificialisation des terres et notamment de la perméabilisation des sols, le député a notamment proposé à l'Assemblée nationale que les ensembles commerciaux présentent à la commission départementale d'aménagement commerciale compétente un programme de végétalisation et de rétablissement de la perméabilité d'au moins 50% de la surface de leurs aires de stationnement, mis en œuvre dans les 10 ans à venir. D'abord peu enclins à le voter, les membres de la majorité ont finalement adopté une mesure de l'ordre de 100% en 2025.



Le député en compagnie des géomètres-experts de Vaucluse (échanges sur la loi ELAN et loi résilience climatique qui a créé un objectif de « zéro artificialisation nette »)

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026

Insécurité à Carpentras

Autre préoccupation majeure pour les riverains, la sécurité : « Je suis allé voir le commissaire et les riverains qui vivent en lisière m'ont fait part de ce qu'ils vivent au quotidien. En plus des tirs d'arme, certains sont harcelés, ils ne peuvent pas accéder à leur maison ou bien sont gênés par des explosions récurrentes de feux d'artifice. » Le député a récemment interpellé le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin pour demander des effectifs de police supplémentaires ainsi que de nouveaux équipements tels que des portables professionnels et des jumelles longue portée.

« Nous sommes sur l'arrière pays de Marseille, si nous n'arrachons pas les trafics, ils vont grossir et faire le lien avec les villages de Bédoin, Aubignan, Sault, etc. Si installer deux policiers en faction devant la cité des amandiers 24h/24 n'est pas possible, alors nous ne sommes pas à la hauteur du danger. Il faudrait s'interroger sur la question de police de proximité et de l'approche terrain », suggère Julien Aubert.

SOS lavande en danger

« La commission a été un peu surprise de toute cette agitation. Ceci dit, parfois il vaut mieux crier fortement avant d'avoir mal, ça permet de conjurer le sort », ainsi se décline le mantra du parlementaire au sujet des nouvelles règlementations européennes. Une mobilisation qui de l'avis du député est « à la hauteur de ce que représente la lavande. C'est comme si un beau jour, une nouvelle norme interdisait l'accès à la Tour Eiffel à un Parisien. »

Julien Aubert s'est ainsi rendu à Bruxelles pour défendre l'huile essentielle et toute la filière. En binôme avec le chef de la délégation LR au parlement européen, François-Xavier Bellamy, il a rencontré les conseillers techniques de la Représentation française puis la directrice adjointe du cabinet du commissaire européen chargé de l'Environnement. Il a également mis en relation le cabinet du Commissaire avec l'Association des producteurs d'huiles essentielles de lavande et l'Union des professionnels des plantes à parfum, aromatiques et médicinales pour qu'ils soient consultés sur les futures normes.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026



Permanence en mairie d'Apt

Le gaullisme, ce talisman magique…

Rares sont les partis politiques qui ne se drapent pas dans l'idéologie gaullienne, à grand renfort de références historiques. Un héritage tellement galvaudé qu'il en perd tout son sens. « Chacun prend du gaullisme ce qui l'intéresse. Si l'on juge que le gaullisme est la défense intransigeante des intérêts de la France, je ne suis pas sûr qu'Emmanuel Macron, qui a bradé Alstom et s'est couché devant les intérêts bruxellois au sujet de la taxonomie du nucléaire soit le meilleur représentant du gaullisme, tranche Julien Aubert. Nicolas Dupont-Aignan en est déjà plus proche, mais il le confond avec une forme de populisme. La différence est que l'on ne peut pas aller à l'encontre du peuple souverain, ni profiter de sa colère. »

Jean-Luc Mélenchon ? « Il résonne entre dominant et dominé, avec une révolte permanente du peuple d'en bas contre les élus d'en haut. Il en arrive à nier le concept même de nation. Marine Le Pen propose une vision très défensive. Dans le gaullisme, il y a cette défense des intérêts mais également une capacité

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026

visionnaire, cette volonté de miser sur l'avenir et le progrès. »

'Madame Le ministre', provocation ou déni de droit ?

« Ni l'un ni l'autre. Je n'ai rien provoqué du tout, rétorque le député. Un sujet extrêmement futile et devenu le point de fixation de tous. Alors qu'on interroge sur le financement du parc nucléaire et que la ministre Barbara Pompili n'a aucun argument pour répondre, elle part dans une théorie de bac à sable. La première fois que cela m'est m'arrivé, c'était en 2014. J'expliquais à madame Royale que porter à 50% le pourcentage du nucléaire dans le mix énergétique allait faire dérailler l'indépendance énergétique de la France. J'ai eu droit exactement au même type de réponse. En Français, le neutre est un masculin. 'Un' bébé ne désigne pas automatiquement un garçon. Si vous acceptez ce principe de politisation de langage, vous acceptez que l'écriture elle-même est machiste, car le masculin domine le féminin. »

> « **C'est comme si un beau jour, une nouvelle norme interdisait l'accès à la Tour Eiffel à un Parisien**. »

Histoire de prénom : Zemmour/Aubert, même combat ?

Dans un livret de 18 propositions sur l'islam publié en 2018, Julien Aubert proposait que les candidats à la nationalité française ajoutent à leur identité un prénom adapté à la culture nationale. « Ce n'est pas du tout la même proposition qu'Eric Zemmour, nous répond le député. Il propose qu'à la naissance, vous ne puissiez choisir le prénom de votre enfant que dans une liste de prénoms existants, propres à la culture nationale. Je propose que pour ceux qui font le choix d'acquérir la nationalité française, leur soit adjoint un deuxième ou un troisième prénom tiré de cette liste de prénoms, qui leur soit possible d'utiliser ou pas. On ne vous enlève rien, on vous rajoute quelque chose qui manifeste votre entrée dans la patrie. D'un côté, vous avez une obligation, de l'autre une faculté. D'un côté, une volonté de coercition, de l'autre une volonté d'aide à l'intégration. »

Julien Aubert, des ambitions nationales ? Ministérielles ? « Je connais peu de gens qui refuseraient d'occuper la fonction de ministre. J'accepterais si on me le proposait un jour, à condition que la personne qui me nomme soit complètement en accord avec mes valeurs. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026

Éric Trappier : « Il est nécessaire que la France reste une puissance industrielle »



Porté à la présidence de l'UIMM (Union des industries et métiers et de la métallurgie) le 15 avril 2021, Éric Trappier succède à Philippe Darmayan, qui était arrivé au terme de son mandat de 3 ans. La Métallurgie lui confie la responsabilité d'engager ses entreprises dans une dynamique de rebond, après la longue année d'incertitude engendrée par la crise sanitaire. Lui-même confronté au défi d'une économie mondiale bousculée par la covid, le patron de Dassault Aviation, de passage à Lyon, appelle ses troupes à l'optimisme sans relâcher les efforts pour autant.

Certes la crise sanitaire n'est pas terminée et la métallurgie rassemble une très grande diversité d'entreprises, mais globalement comment se porte-t-elle aujourd'hui ?
« Elle va plutôt bien. L'activité redémarre fortement dans quasiment toutes les filières. Et même celles

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026

qui nous inquiétaient tout particulièrement, à commencer par l'automobile et l'aéronautique, semblent sur la bonne voie. La première doit cependant gérer un problème d'approvisionnement en composants électroniques, qui bride un peu la production. Elle doit aussi composer avec la transition environnementale. On ne passe pas d'un moteur thermique à un moteur électrique en un claquement de doigts et cela inquiète naturellement une partie de nos adhérents, qui sont majoritairement des sociétés investies dans le moteur thermique. »

Le cas de la filière aéronautique, que vous connaissez parfaitement, est encore différent ?
« La filière aéronautique a en effet été lourdement touchée par cette crise, avec une chute de son activité de l'ordre de 30 à 40 %. Le coup est rude, mais nous avons quelques signaux de reprise. C'est notamment le cas pour les A320 dans la famille Airbus, pour les business Jet de Dassault Aviation… J'ajoute que l'aviation militaire s'est plutôt bien portée pendant cette période. Pour toutes ces raisons, j'ai tendance à penser que nous avons laissé derrière nous la période la plus complexe. »

L'horizon s'est donc dégagé ?
« Oui, mais il faut rester prudent. La très forte demande qui s'exerce sur les matériaux en raison de la reprise, notamment aux États-Unis, mais aussi sur les composants électroniques, constitue un sujet de préoccupation. La question de l'emploi est un autre point sur lequel nous devons rester attentifs. C'est un paradoxe : nous manquons de bras pour travailler dans nos entreprises, alors que la France compte encore 2,5 millions de chômeurs. »

« Un travail de pédagogie auprès des jeunes. »

Le manque d'attractivité de l'industrie vous inquiète ?
« Il m'interpelle en tout cas. Nous avons un gros travail d'information à réaliser en direction des jeunes, des parents et des enseignants. Il est incompréhensible que, pour le plus grand nombre, ils pensent encore les métiers de l'industrie réservés aux élèves en échec. Ce n'est pas le cas. Il y a de formidables parcours à réaliser dans l'industrie. Et pour s'engager dans cette voie, l'apprentissage et l'alternance sont des véhicules essentiels. L'UIMM est depuis très longtemps mobilisée sur la formation. Le centre de formation que j'ai visité ce matin dans le 8ème arrondissement de Lyon symbolise la démarche que nous portons pour accompagner la mutation de nos métiers. Je rappelle que plus de 90 % des jeunes qui passent par-là auront un emploi en sortant de formation ; ce n'est pas anodin. »

Inflation, difficultés de recrutement, des sujets d'inquiétude pour les entreprises, auxquels s'ajoutera à un moment donné celui du remboursement des aides gouvernementales. N'est-ce pas le principal défi qui les attend ?
« Il faut en effet être vigilant. Le "quoi qu'il en coûte" a été salvateur au plus fort de la crise, mais il est logique de revenir maintenant à des aides plus ciblées. Pour le moment, le remboursement des PGE a été étalé et c'est une très bonne chose. Mais plusieurs facteurs de tension vont se conjuguer à l'avenir. Les remboursements des PGE tout d'abord. Mais aussi les investissements que beaucoup d'entreprises ont

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026

engagé, notamment dans le numérique, en bénéficiant des programmes de modernisation mis en place par l'État, mais aussi en les autofinançant en partie. Enfin, la reprise qui s'exerce et qu'il va falloir financer également. Car c'est au moment où la production redémarre qu'il y a un besoin de fonds de roulement. Ceci étant dit, il faut vraiment prendre cette sortie de crise comme une opportunité et s'adosser sur cet élan pour faire rebondir l'industrie. »

> « On ne passe pas d'un moteur thermique à un moteur électrique en un claquement de doigts. »

Justement quelles sont les clés pour favoriser ce rebond industriel ?
« Nous pouvons avoir une industrie forte grâce à l'innovation. Notre tissu industriel est dense, innovant et propose des produits à forte valeur ajoutée. C'est vrai dans l'automobile, dans l'aéronautique… C'est pour cela qu'il est essentiel de conserver des aides en faveur de l'innovation dans certains secteurs. De la même manière, si nous voulons que la production suive, il faudra aussi des aides à l'investissement. Sur tous ces points, l'UIMM, en collaboration avec France Industrie et le Medef, fera des propositions. Une année électorale se profile en 2022 et les différents candidats devront se positionner sur le futur en matière de compétitivité, de fiscalité, de charges sociales, d'aides à l'investissement… »

Certains parlent d'un nouveau plan de relance ; vous semble-t-il nécessaire ?
« Nous sommes à la fin du "quoi qu'il en coûte", qui a généré une grosse dette, mais je crois qu'il fallait le faire pour éviter que nos entreprises perdent des compétences. En fait c'est presque un plan de sauvetage qui a été mis en place, même si le mot n'a pas été utilisé. Demain, il faudra continuer à accorder des aides, qu'elles s'appellent plan de relance ou pas, mais de manière plus ciblée. Par exemple pour prolonger la transformation numérique de nos entreprises, ou bien pour favoriser la transition énergétique, qui constitue un énorme défi, car il va falloir accompagner la décarbonation de notre industrie, qui est préconisée pour arriver à tenir les ambitions de la stratégie bas carbone française ou du green deal européen. »

C'est d'ailleurs l'un des programmes majeurs du plan d'investissement d'avenir. Que vous inspire ce PIA ?
« Sa mise en place a été une très bonne initiative, mais il a été construit avant la crise. Il doit donc évoluer pour faire face à la période post-crise. Il faut notamment l'améliorer et le simplifier. Trop de règles compliquées, trop de contraintes administratives empêchent les entreprises de s'en saisir. Notamment les PME. C'est un sujet central et l'UIMM jouera son rôle, pour s'assurer qu'elles sont en mesure d'accéder facilement à ces programmes, que ce soit au sein des filières ou en direct. Il doit en aller de même pour la numérisation. L'industrie 4.0 va coûter cher, mais il faut absolument s'engager dans cette voie. Enfin, quoi qu'en disent certains, il faut absolument préserver le Crédit d'Impôt Recherche. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026

« Il y a de formidables parcours à réaliser dans l'industrie. »

En cas de rebond de la crise sanitaire, que certaines annoncent pour septembre, faudra-t-il en arriver à la vaccination obligatoire pour que l'économie nationale ne manque pas la reprise ?
« L'éventualité d'une nouvelle vague épidémique nous inquiète en effet. Ceci étant dit, la France est en train de beaucoup vacciner et c'est une bonne nouvelle. Pour le reste, ce n'est pas à nous mais au gouvernement de décider s'il faut ou non, obliger les gens à se vacciner. Pour ma part, j'encourage fortement ceux qui ne le sont pas encore à le faire. C'est que nos entreprises pourront retrouver leurs clients et leurs sous-traitants un peu partout dans le monde. »

La 'relocalisation' est devenu le maitre mot du discours politique depuis quelques années ; est-ce aussi votre priorité ?
« Je suis de ceux qui pensent que l'on doit aider en premier lieu ceux qui sont déjà "localisés". Ceux qui ont investi en France depuis des décennies, ceux qui croient à la production française, ceux qui sont fidèles à ce pays. Ensuite, il faut bien entendu favoriser la relocalisation de l'innovation et de la production. Mais relocaliser des secteurs dits stratégiques dans le cadre d'une politique industrielle décidée par l'État n'a de sens que si c'est durable. Et surtout, j'insiste, il ne faut pas que cela se fasse au détriment de ceux qui sont déjà en France et qui se battent tous les jours dans une compétition mondiale pour prolonger leur développement et poursuivre leurs investissements. »

Pour que la France reste une grande puissance industrielle ? L'est-elle encore d'ailleurs ?
« Je vais vous répondre d'une façon détournée, en affirmant qu'il est nécessaire que la France reste une puissance industrielle. Notre pays ne peut pas être simplement celui du tourisme. La France ne se conçoit pas sans industrie. De l'aéronautique à l'automobile, en passant par le nucléaire, le ferroviaire et la santé, nous avons des fleurons mondiaux. Il serait totalement absurde de croire que le déclin de l'industrie est inéluctable. Il faut absolument renverser la vapeur et pour cela l'industrie doit être une priorité nationale. »

Propos recueillis par Jacques Donnay pour ResoHebdoEco – www.reso-hebdo-eco.com

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026



© Marine Agathe Gonard

Dates
1983 : Diplôme d'ingénieur Télécom Sud Paris
1984 : Rejoint Dassault Aviation, dont il devient le plus jeune PDG 29 ans plus tard
2017 : Élu président Groupement des Industries Françaises Aéronautiques et Spatiales (Gifas)
2021 : Élu président de l'UIMM

Entre nous
– Son rituel du matin : petit-déjeuner en lisant la presse du matin, puis une revue de presse spécialisée aéronautique.
– Ses lectures : j'alterne livres d'histoires et romans. En ce moment je lis « Le Régent » d'Alexandre Dupilet et « L'Homme de Césarée » de Françoise Chandernagor.
– Sa source d'inspiration : me promener en forêt ou en bord de mer et observer les éléments.
– Son lieu de prédilection : le bord de mer en Gironde, lieu de regroupement de la famille. Golf, vélo et repos, sans oublier terroir avec le vin en facteur de convivialité.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026

Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation : L'enjeu du juste prix



« La hausse en qualité ne peut se faire sur le dos de la rémunération de nos agriculteurs », estime le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Julien Denormandie, dans un entretien accordé à Reso hebdo éco*. Conscient que « tout le monde se renvoie la balle », il plaide pour une contractualisation tripartite (agriculteurs, industriels, distributeurs) et des prix non négociables une fois l'accord conclu en premier lieu avec l'agriculteur.

Chaque année, la fixation des prix fait l'objet de tensions entre distributeurs, fournisseurs et

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026

agriculteurs. La loi EGalim (2019) avait notamment pour but de pallier ce problème, sans grand succès. Le rapport Papin (fin mars 2021) préconise un calcul du prix des produits agricoles par rapport à leur coût de production. Que comptez-vous mettre en place ?

« Deux choses tout d'abord : premièrement, il n'y a pas d'agriculture sans agriculteurs. Notre souveraineté agro-alimentaire en dépend. Deuxièmement, notre modèle agricole est fondé sur la qualité. La guerre des prix qui perdure est antinomique avec cet ADN. Pour ces deux raisons, la priorité donnée au juste prix payé à l'agriculteur est d'une importance majeure. »

« La loi EGalim a instauré la "marche en avant" du prix, c'est-à-dire établi à partir du coût de la production agricole. C'est absolument nécessaire, mais force est de constater que ce n'est pas suffisant. On assiste aujourd'hui à un jeu de dupes : la relation agroalimentaire est une relation à trois (agriculteurs, industriels, distributeurs) et tout le monde se renvoie la balle et la responsabilité. Il faut renforcer EGalim en allant vers la généralisation de ce qui existe et qui marche : la contractualisation tripartite, des prix non négociables une fois l'accord conclu en premier lieu avec l'agriculteur. Je soutiens la proposition de loi en ce sens du député Grégory Besson-Moreau qui sera présentée en juin à l'Assemblée nationale puis au Sénat. Elle prévoit également d'accroître la transparence du prix d'achat de la matière première agricole par l'industriel et de créer un comité de règlement des différends commerciaux. Sa mise en place pourrait intervenir à l'automne. »

« Il faut sortir de cette injonction d'aller vers toujours plus de qualité et la payer toujours moins chère. La hausse en qualité ne peut se faire sur le dos de la rémunération (déjà faible pour une profession qui travaille énormément) de nos agriculteurs. »

La qualité justement, comment concilier son maintien et la relocalisation de certaines activités de production dans une logique de circuits courts, plébiscitée par les consommateurs pendant la pandémie ? Va-t-on vers d'une part des agriculteurs "industriels" et d'autre part des producteurs-vendeurs ?

« Il faut arrêter d'opposer nos agricultures. Notre agriculture est incroyablement diverse du fait de la diversité même de nos territoires. C'est une richesse. Et même si nous avons plusieurs modèles en France, la taille moyenne de nos élevages reste bien inférieure à celle de la plupart de nos voisins européens ou ailleurs dans le monde. Par exemple, l'élevage porcin français regroupe en moyenne 190 truies en France, contre 10 000 aux États-Unis. »

« La France se caractérise par une agriculture de proximité, une ferme de territoires. Le point commun qui doit être notre unique boussole, c'est la qualité et elle n'est pas synonyme de taille. La crise de la Covid a remis en avant cette priorité. « Le premier médicament, c'est l'alimentation », disait Hippocrate. »

> « Il faut arrêter d'opposer agriculture et environnement. »

Le projet de loi Climat et Résilience, voté le 4 mai, prévoit plusieurs mesures pour limiter l'impact de l'agriculture et de l'alimentation. Parallèlement, les agriculteurs veulent être des

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026

acteurs moteurs de la transition écologique. Comment conjuguer les enjeux ?
« Il faut là encore arrêter d'opposer agriculture et environnement. Les agriculteurs vivent de l'environnement, chérissent le sol, subissent les effets de la météo comme le gel il y a quelques semaines… Ils sont les premiers à subir les effets du changement climatique et leur prise de conscience est totale. Les transitions agro-écologiques sont déjà là de manière forte dans notre pays. Si on veut continuer de les faire croître, il faut aussi qu'elles soient créatrices de valeur pour les agriculteurs. Plus les produits seront rémunérés comme tel, plus vite les transitions seront importantes. Il faut trouver le bon équilibre. Je le redis, je veux bouger fortement sur la qualité. La loi Climat, qui vient d'être adoptée à l'Assemblée nationale, renforce d'ailleurs significativement aussi cette obligation de qualité dans les produits servis dans la restauration collective. Actuellement, un fruit et légume sur deux est encore importé en France, et plus de 50 % de la viande servie en restauration collective l'est aussi. Demain, le projet de loi prévoit qu'au minimum 60 % des viandes et des produits de la pêche proposés devront être issus de labels de qualité. »

L'artificialisation des terres agricoles est un problème dans nombre de régions françaises. La loi climat évoque cette question – on doit notamment prouver que tout nouveau projet empiétant sur les terres agricoles n'avait pas d'autres possibilités -. Quelles sont les autres alternatives ?
« Aujourd'hui, cette artificialisation a deux impacts, agricole et environnemental contre lesquels il faut lutter. Notre gouvernement a d'ores et déjà limité la construction de grands centres commerciaux à la périphérie de nos communes, à la fois néfaste pour l'environnement, l'agriculture et l'âme de nos villes. Actuellement, les friches industrielles se développent sur notre territoire. Une enveloppe de 300 millions d'euros est prévue, dans le cadre du plan France Relance, pour leur redonner vie. Et ce, afin qu'elles puissent accueillir de nouveaux projets de construction plutôt que ceux-ci soient implantés sur des terres agricoles. La loi est de bon sens sur cette question. »

Installation : « Je crois beaucoup au système de portage foncier »

Ce qui est rare devient cher… Comment pallier la question du coût des terres qui, dans certaines régions, est un véritable frein à l'installation ?
« Aujourd'hui, il faut avoir en tête que 50 % des agriculteurs vont partir à la retraite dans les cinq à sept prochaines années. C'est un défi colossal. Or c'est un métier où l'on commence d'abord par s'endetter massivement pour s'installer. »
« Le 25 mai, le député Sempastous présentera une proposition de loi qui prévoit de mieux encadrer la cession des terres agricoles. Au-delà du droit, il y a un vrai sujet que l'on travaille avec la Banque des Territoires et la Safer (NDRL : Société d'aménagement foncier et d'établissement rural) et dans lequel je crois beaucoup : le système de portage foncier. La Safer et la Banque des Territoires conservent la propriété du terrain et l'agriculteur en a l'usufruit le temps d'avoir une assise financière et de pouvoir l'acheter au prix fixé dès le départ. C'est donc une puissance publique qui porte le foncier pendant dix,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026

quinze ou vingt ans et qui a l'obligation de le vendre, le moment venu, à l'agriculteur qui le cultive. Les travaux sont en cours et j'ai bon espoir de pouvoir mettre ce dispositif en place rapidement à l'heure où les offices fonciers solidaires émergent un peu partout. »
« Aujourd'hui, on a un prix du foncier qui est plus bas que chez nos voisins européens. Nous devons veiller à préserver cet avantage compétitif trop peu valorisé. Spéculer sur le foncier serait une erreur. Et tout le monde doit prendre les responsabilités qui sont les siennes. »

Le bio a le vent en poupe. De nouvelles mesures sont-elles prévues pour soutenir la filière ?
« Le bio, c'est important. Nous renforçons les moyens d'accompagnement et, à la fin du quinquennat, la surface agricole bio aura progressé de 50 % dans notre pays. Il est important de soutenir aussi l'agriculture à haute valeur environnementale (NDRL : qui garantit que les pratiques agricoles utilisées sur l'ensemble d'une exploitation préservent l'écosystème naturel et réduisent au minimum la pression sur l'environnement) pour lequel un crédit d'impôt a été créé en janvier 2021 dans le cadre du plan France Relance. Je crois beaucoup également à l'agriculture de conservation des sols. Trop peu le savent, mais les sols restent le premier endroit, avant même les arbres de nos forêts, où l'on capte le carbone sur terre. Ce sont toutes ces agricultures que je veux développer et soutenir sans jamais les opposer. »

PAC : « Aucune option n'est arrêtée »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026



La réforme de la Politique agricole commune (PAC) doit entrer en vigueur le 1er janvier 2023. On parle d'un redéploiement d'une partie des subventions européennes pour les producteurs de protéines végétales au détriment des éleveurs. Comment comptez-vous concilier les intérêts divergents des uns et des autres ?

« Aujourd'hui, nous sommes toujours dans les phases de consultation et de concertation. Aucune option n'est arrêtée quant à la répartition de l'enveloppe de 9,5 milliards d'euros validée pour la France par l'Union Européenne. Une enveloppe dont nous avons réussi à maintenir le montant. Ce n'était pas gagné d'avance, mais c'était un enjeu majeur. Le président de la République s'est battu pour. Et nous avons obtenu cette préservation. »

« A ce jour, nous travaillons donc bien à la répartition des budgets et c'est toute la difficulté de l'exercice. Toutes les filières font remonter leurs demandes et mon rôle est de trouver le bon équilibre. Je souhaite une PAC de producteurs, qui permette à la France d'être une vraie puissance agricole. Il n'y a pas de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026

pays fort sans agriculture forte, c'est une conviction que j'ai chevillée au corps. Une PAC de qualité, tournée vers les filières, une PAC des territoires qui prenne en compte leurs spécificités et une PAC qui accompagne les transitions, notamment agro-écologiques. »

> « Il faut sortir de cette injonction d'aller vers toujours plus de qualité et de la payer toujours moins chère. »

Et à propos du suicide des agriculteurs ?
« Il y a d'importants travaux parlementaires sur ce sujet qui est une terrible réalité avec des détresses qui se transforment en drame. Parmi les causes, la question des rémunérations est centrale, d'où ma détermination à aller plus loin sur la loi EGalim. C'est un sujet de fond qui dépasse les politiques publiques d'accompagnement. Il faut consolider ce qui marche (réseau Sentinelle, Mutualité Sociale Agricole, Chambres d'agriculture), humaniser davantage les comportements, comme ceux des institutions financières notamment, aller à la rencontre des agriculteurs en difficulté plutôt que d'attendre leur appel… C'est tout cela que nous prenons en compte dans la feuille de route en cours d'élaboration. »

Propos recueillis par Hélène Vermare

*ResoHebdoEco est une association qui regroupe 27 titres régionaux de presse économique en France. www.reso-hebdo-eco.com.

Lionel Canesi : « Il faut créer un fonds exceptionnel d'indemnisation pour les chefs d'entreprise »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026



Le moins que l'on puisse dire, c'est que la crise sanitaire et les difficultés qu'affrontent les chefs d'entreprise ne laissent pas les experts-comptables indifférents. Bien au contraire. Depuis le premier confinement, ils sont en première ligne, aux côtés des entrepreneurs. Au-delà de cet accompagnement au quotidien, Lionel Canesi, le président du Conseil supérieur de l'Ordre des experts comptables, se montre à la fois offensif et inventif pour trouver une issue positive à cette situation totalement inédite. Pour lui, la relance doit être rapide et forte.

Face à une situation sanitaire qui se durcit et suite à l'annonce par le Président de la République du 3ème confinement, quels sont vos conseils ? Comment ressentez-vous les choses pour mieux accompagner les entreprises ?

« Depuis mars 2020, la profession est engagée au plus près des entreprises, à la fois dans le décryptage des aides, dans l'accompagnement, dans le conseil et cette position particulière et privilégiée de vigie de l'économie permet de voir ce qui se passe dans nos PME. Ce tissu de 3 millions de PME est très important et, aujourd'hui, au vu des aides massives qui ont été mises en place par le Gouvernement, je pense qu'on est aussi champions du monde de l'accompagnement des entreprises. Le Gouvernement a déjà beaucoup fait et en ce nouveau confinement, il faut continuer à accompagner les entreprises. Il faut que les entreprises tiennent car il y a une énorme lassitude chez beaucoup de dirigeants de petites

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026

entreprises. Elles ont fermé puis rouvert avant une nouvelle fermeture en novembre, il y a eu des couvre-feux et maintenant, on referme. Il faut arriver à sauver ces entreprises et remonter le moral des dirigeants si on veut que demain, il y ait une relance de l'économie et si on veut éviter des dépôts de bilan massifs. Je suis persuadé qu'il n'y en aura pas beaucoup mais à condition qu'on prenne quelques mesures pour accompagner les entreprises. Aujourd'hui, l'oublié principal est le dirigeant, malgré le Fonds de solidarité qui l'aide à payer ses charges, son loyer, son assurance, ses emprunts, à la fin du mois, il ne lui reste rien pour vivre. Il faut que sur ce mois d'avril, il y ait un fonds exceptionnel d'indemnisation du dirigeant, même si c'est 1 500 ou 2 000€, en plus du Fonds de solidarité spécifique aux dirigeants pour l'aider à vivre. Jusqu'à maintenant, sur les activités fermées, le Fonds marche très bien. Le problème, ce sont les activités qui continuent d'être ouvertes et qui perdent du chiffre d'affaires. »

> **« Permettons aux entreprises qui le souhaitent d'étaler leurs dettes Covid sur 10 ans. »**

Ne faudrait-il pas envisager de modifier un peu notre assurance chômage, faire cotiser les professions libérales, les travailleurs indépendants pour créer un fonds qui puisse les indemniser s'ils n'ont pas d'aides ?

« Je suis contre une assurance chômage des travailleurs non-salariés et il n'y a pas de demande pour cela. Il y a des dispositifs facultatifs qui existent mais qui n'ont jamais marché parce qu'il n'y a pas ce besoin. Un entrepreneur qui a un projet d'entreprise, il veut le réaliser, se battre pour et ne pense pas à l'après, au chômage. Aujourd'hui, on est face à une situation particulière et catastrophique de crise sanitaire et, là où un dirigeant qui dépose le bilan assume de le faire parce qu'il n'a pas réussi, n'y est pour rien dans le contexte actuel. Je suis plutôt pour la constitution d'un fonds, à l'instar de celui pour les catastrophes naturelles, qui soit alimenté pour aider les chefs d'entreprise qui allaient bien avant la crise, un fonds qui vienne se substituer à leur caution et les accompagne dans le rebond. Il faut que ça soit du cas par cas pour éviter les abus et les dépôts de bilan frauduleux, mais les tribunaux de commerce, les experts-comptables et l'Etat savent faire la différence. »

On parle aussi des 'dettes Covid', qui sont des prêts que vous proposez d'étaler sur 10 ans…

« Nos TPE/PME ont, en général, autour de 5% – 6% de bénéfice net, ce qui n'est pas énorme. S'il ne sert qu'à rembourser les dettes ces prochaines années, il n'y aura plus d'investissement dans notre pays et donc il n'y aura plus de relance. Il faut identifier les dettes fiscales et sociales qui ont été générées par la crise, les mettre de côté, projeter l'activité de l'entreprise et celle qui est viable sans le remboursement des dettes Covid doit être sauvée quoi qu'il en coûte. Si on ré-étale sur 10 ans de ces dettes-là, on donne à l'entreprise la faculté de s'en sortir, d'investir et ainsi on évite les dépôts de bilan d'entreprises saines. Faisons les choses simplement, permettons aux entreprises qui le souhaitent d'étaler leurs dettes Covid sur 10 ans, ce qui permettra aussi d'avoir des entreprises qui restent en vie et qui peuvent investir. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026

« Un expert-comptable, ça ne coûte pas, ça rapporte. »

Les experts comptables, en tant que conseil des PME, ressentent-ils aussi les effets des difficultés des entreprises ? Ont-elles les moyens de vous rémunérer, vous et leurs autres conseils ?

« Tout d'abord, un expert-comptable, ça ne coûte pas, ça rapporte, le conseil d'un expert-comptable rapporte plus qu'il ne coûte. Pour l'instant, on ne ressent pas encore complètement ces difficultés parce que nous sommes en deuxième rang, on sera en difficulté quand nos clients seront en difficulté. Avec toutes les aides massives qu'ont eu les entreprises, elles ne sont pas encore en difficulté. On le voit bien, les dépôts de bilan sont en chute libre. Les difficultés arriveront quand il faudra rembourser les aides et d'autant plus si c'est sur une durée trop courte. Et derrière, il n'y a pas que les experts-comptables qui seront en difficulté parce que s'il y a des dépôts de bilan massifs, ce sont tous les fournisseurs de ces entreprises qui eux aussi ont des fournisseurs, etc., qui seront en difficulté, donc toute l'économie, par effet 'boule de neige'. »

L'une des préconisations pour pallier ce phénomène de 'boules de neige' est de booster un peu la consommation. Qu'en pensez-vous ?

« Je pense qu'actuellement la situation économique n'est pas si catastrophique malgré la crise sanitaire. On a – 8,4% de baisse de chiffre d'affaires en 2020. Quand on regarde les secteurs d'activité par secteur d'activité, il y a des disparités entre les secteurs d'activités fermés et ceux qui sont ouverts. Il y a une attente des Français de relance de l'économie, il manque une étincelle pour allumer le feu de la relance. En un an, près de 200 milliards d'euros ont été épargnés par les Français de manière forcée, l'argent dort à la fois sur les comptes courants, sur les livrets, un peu partout. Si on veut relancer la consommation, il faut que cet argent soit transféré de l'épargne, qui aujourd'hui ne rapporte rien à l'épargnant, vers la consommation. En créant les conditions pour déplacer cet argent, l'Etat va en récupérer la moitié, entre les 20% de TVA et les 30% d'impôts, et ça va faire travailler des gens qui vont récupérer des salaires, avoir un chiffre d'affaires et donc, faire travailler l'économie. Et contrairement à ce qui se dit, ce système ne va pas bénéficier qu'aux plus aisés. Ceux qui consomment sont ceux qui ont l'argent mais la consommation de ceux qui ont de l'argent bénéficie à ceux qui en ont moins puisque cela assure leur salaire, il y a moins de précarité, plus de la confiance. Et si on veut de la redistribution, il faut créer de la richesse et que la richesse soit dépensée. Pour ce choc de consommation, je vois trois pistes. La première, c'est de permettre aux grands parents, qui ont de l'épargne, de donner en franchise de droits, par exemple, jusqu'à 50 000€ à un enfant ou un petit enfant. Cet argent ira dans le circuit économique et permettra de relancer la consommation. Idem pour l'épargne salariale des Français, en débloquant pendant un an ou deux ans, par exemple pour 2021 et 2022, l'épargne salariale sans condition, ou encore pour l'assurance vie, en permettant de débloquer 50 000€ d'assurance vie d'un contrat pour l'utiliser sans impôts. Ainsi, on refait vivre notre économie. »

« Si on veut de la redistribution, il faut créer de la richesse. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026

Récemment, vous avez adressé au Gouvernement 50 propositions pour la relance de l'économie. Pouvez-vous nous en citer quelques-unes parmi les plus importantes ?
« Les trois que je viens de citer sont des mesures phares de nos 50 propositions. Une autre est importante, celle consistant à passer d'une fiscalité punitive à une fiscalité incitative. Prenons le cas de la vie du véhicule électrique ou du véhicule thermique. Aujourd'hui, un chef d'entreprise, qui a deux ou trois véhicules à acheter pour ses collaborateurs se pose la question du véhicule thermique ou de l'électrique mais celui-ci coûte plus cher, a moins d'autonomie et pas de borne de recharge donc rien ne l'incite à avoir un comportement écologique. S'il achète du véhicule thermique, il va avoir une petite pénalité ou une grande pénalité s'il achète une grosse voiture. Plutôt que de punir en achetant du véhicule thermique, il faudrait inciter fiscalement à aller vers l'écologique. Donc, nous proposons la déduction de la TVA sur l'achat de véhicules électrique, et la possibilité d'amortir la totalité du véhicule électrique. Deuxième secteur d'activité où notre pays devrait investir, c'est le numérique, nous proposons le suramortissement. Un commerçant qui achèterait un site de click and collect pour 5 000€, par exemple, déduirait fiscalement 10 000€ et bénéficierait donc d'un suramortissement de 100%. Il faut inciter les gens à avoir des comportements vertueux, à aller vers les secteurs d'activité d'avenir, qui sont, pour moi, l'écologie et le numérique. »

La profession d'expert-comptable est donc essentielle pour les entreprises ?
« Je crois que la profession mérite d'être classée comme une profession essentielle. C'est une demande que je fais en ce moment parce que on est au combat depuis un an pour sauver les entreprises. On est en pleine période fiscale, les experts-comptables et leurs équipes doivent gérer les déclarations fiscales, les TVA, les salaires, les demandes d'aides massives, les demandes d'activité partielle, collecter l'impôt et les charges sociales, tout en étant en télétravail et en gardant les enfants. Ce n'est pas possible. Je demande donc que l'on soit reconnu comme une profession essentielle, ce qui nous permettrait de pouvoir continuer à travailler car on ne peut pas être en télétravail total, et que la profession puisse faire garder leurs enfants prioritairement comme d'autres. On demande juste qu'on nous aide à pouvoir faire notre travail et continuer à sauver les entreprises. »

Propos recueillis par Boris Stoykov, les Affiches Parisiennes pour Réso hebdo éco

---

Dominique Santoni : « Je suis une femme de consensus. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026



Vice-présidente du conseil départemental de Vaucluse, Dominique Santoni, également maire d'Apt et vice-présidente de la communauté de communes du Pays d'Apt Luberon, prendra part aux prochaines élections départementales en juin prochain. En cas de reconduction de sa majorité, celle qui est à la tête de son groupe politique départemental pourrait être la première femme à présider le Département de Vaucluse.

La date des élections départementales vient enfin d'être fixée aux 20 et 27 juin 2021 (ndlr : en même temps que les régionales). C'est un délai très court par rapport aux élections précédentes ?
« Nous sommes dans un contexte un peu particulier qui ne va pas permettre de mener une campagne 'normale'. On dit que cela peut être un atout pour les sortants. Encore faut-il qu'ils aient fait ce qu'ils avaient à faire durant les années où ils ont été élus. »

Vous estimez que durant le mandat de la majorité actuelle ce travail a été fait ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026

« Je pense que nous présentons un bon bilan, notamment sur les Finances. Aujourd'hui, on dégage un investissement record avec plus de 114 M€ en 2021. Je crois que c'est cela la véritable mission du Département. C'est d'arriver à dégager de l'investissement, car c'est cette investissement qui sert à tous les Vauclusiens. »

Qu'entendez-vous par tous les Vauclusiens ?
« Quand je dis tous les Vauclusiens, c'est tous les cantons car nous avons œuvré d'une manière que l'on ne peut pas qualifier de partisane. Tous les cantons ont profité de cette augmentation de l'investissement. Toutes nos compétences ont été assurées. Et cela malgré une majorité qui n'était pas très large. C'est pour cela qu'il a fallu être consensuel avec cette idée d'agir pour notre territoire, avec équité, au profit de tous ses habitants. Il faut aussi reconnaître que c'est la première fois qu'une majorité dispose de 6 ans pour travailler – avant, il y avait renouvellement par moitié tous les 3 ans – cela évite le clientélisme. »

Quels sont ces investissements ?
« D'importants travaux ont été menés au niveau des routes notamment et il y a encore de gros projets qui seront réalisés dans une éventuelle seconde mandature. Il y a eu aussi l'extension du Très haut débit (THD) à l'ensemble du territoire d'ici 2022 au lieu de 2036. De quoi faire gagner 14 ans au département qui aura consacré 170 M€ à ce projet depuis 2012. C'est un pari que l'on a fait avec les intercommunalités d'accélérer ce déploiement dans l'ensemble du Vaucluse qui est un département particulièrement adapté à cette technologie car c'est un territoire attractif où l'on peut valoriser le télétravail. »
« Il y a aussi d'autres projets qui ont été engagés mais qui ne sont pas encore visibles car ils seront menés à leurs termes dans les années à venir : le réaménagement de Bonpas, la déviation de Coustellet, l'échangeur d'Orange, la nouvelle MDPH (Maison départementale des personnes handicapées), les archives dans la zone d'Agroparc… »

Vous êtes aussi vice-présidente du conseil départemental en charge des collèges ?
« Nous avons déjà réhabilité plus de 25 % des collèges vauclusiens et cela continuera dans les années à venir. Nous avons aussi mené un gros travail sur la restauration dans les cantines des collèges sur le gaspillage, la qualité des produits et la mise en place d'approvisionnement privilégiant les circuits courts comme Agrilocal84 par exemple. Par ailleurs, dès la rentrée prochaine nous allons équiper les élèves de 6e ainsi que tous les professeurs en distribuant des ordinateurs. »
« Mais au-delà de l'éducation, on a aussi travaillé sur l'insertion avec la plate-forme job-vaucluse ainsi que sur l'agriculture, avec, là-aussi, la volonté de mettre en avant la consommation locale. Et cela bien avant la crise du Covid. »

Avec Agrilocal84, le Département a fait le choix, depuis longtemps, de privilégier les circuits courts de distribution des produits agricoles locaux, notamment dans les cantines des collèges de Vaucluse.

Le Département s'est aussi largement impliqué dans le domaine environnemental ?
« Ici, on a la chance de compter désormais 2 parcs naturels régionaux : celui du Luberon et tout récemment celui du Ventoux. Les Espaces naturels sensibles (ENS) font aussi partie de notre ADN car le

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026

Vaucluse est un département un peu différent de ses voisins. Les gens qui viennent ici ne recherchent pas la même chose que ceux qui vont sur la Côte d'Azur. Le développement durable c'est un domaine très transversal. Nous ne sommes pas 'verts' mais aujourd'hui tout le monde l'est. »

Durant ce mandat, le Département a aussi perdu la compétence transport au profit du Conseil régional à partir de 2017 ?
« Je regrette vraiment que nous ayons perdu cette compétence car je trouve que nous avions fait pas mal de chose comme lorsque nous avons négocié les DSP (Délégation de service public), le transport à la demande…. La mobilité est un vrai enjeu en Vaucluse et il y a encore beaucoup de choses à faire sur ce sujet-là. Donc c'est vrai, on a perdu des compétences. Mais ensuite, il faut savoir travailler tous ensemble, comme avec la Région, pour obtenir et mettre en place ce qui est utile aux Vauclusiens comme la résorption des points noirs routiers par exemple. »

« Le Département reste pour moi un échelon où l'on est encore sur le terrain. »

Comment arrive-t-on à faire avancer son territoire, y compris dans des compétences qui ne sont pas les vôtres, comme cela été le cas avec la santé avec la crise du Covid-19 ?
« Je crois beaucoup au travail d'équipe pour un territoire. C'est important d'arriver à assembler les différents acteurs en collaborant avec les Intercommunalités, la Région, l'Etat, l'Europe. Avec pour seul objectif : l'intérêt général. Une fois qu'on est élu, on ne doit avoir que l'intérêt général en tête. »
« C'est dans cet esprit collectif que nous développons notamment 'Vaucluse Ingénierie'. Cette plateforme vise ainsi à accompagner les communes et les intercommunalités dans leurs projets. Cet outil devrait fonctionner d'ici quelques mois en apportant du conseil, de l'expertise et même de l'assistance à maîtrise d'ouvrage aux porteurs de projets. Et bien sûr, on ne le fait pas seuls dans notre coin mais en lien avec une vingtaine de structures expertes dans leur domaine, comme le Caue84, Vallis habitat ou encore les parcs naturels du Luberon et du Ventoux. Ce sera simple d'utilisation : imaginons qu'une petite commune souhaite revitaliser son cœur de village, elle trouvera sur Vaucluse ingénierie un premier niveau d'information et pourra ensuite entrer en contact rapidement avec un opérateur qui mobilisera l'ensemble des partenaires pour faire avancer le projet en question. La plateforme couvrira tous les types de projets, de la valorisation du patrimoine jusqu'à la protection des milieux naturels en passant par l'adaptation de son parc locatif aux besoins des personnes handicapées ou la promotion touristique. En tout, une trentaine de thématiques seront proposées. Ce sera un très bel outil, au service de tout le territoire, et donc au final de tous les Vauclusiens. C'est comme ça qu'on peut faire avancer le Vaucluse, en mobilisant toutes les énergies. »

Pour revenir aux prochaines élections départementales, nous sommes dans un cas de figure particulier avec Maurice Chabert, un président sortant qui n'a pas encore fait part de sa décision de continuer ou pas ?
« Le président est assez serein. Il sait ce qu'il va faire et pour ne rien vous cacher je sais ce qu'il va faire. Maintenant, il attendait de savoir quand auraient lieu les élections. Désormais, c'est à lui qu'il faut poser

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026

la question. Mais aujourd'hui Maurice Chabert est président du Département et il le sera jusqu'à ce qu'il y ait des élections. Dans tous les cas, j'ai de très bons rapports avec le président. Je pense qu'il a fait un très bon travail en ayant su emmener cette équipe avec lui dans un contexte qui n'était pas très facile quand nous sommes arrivés aux affaires. »

> **« Faire de la politique, c'est le moment avant d'être élu. Après c'est l'inverse, on devient l'élu de tout le monde. »**

Avec un RN (Rassemblement national) fort et des blocs politiques assez équivalents, ne pensez-vous que l'on risque (ndlr : le président sortant a été élu au bénéfice de l'âge à l'issu d'une égalité) de se trouver, à nouveau, avec une majorité difficile à déterminer ?

« Nous avons une équipe sortante qui présente un véritable bilan. On peut donc imaginer qu'il y aura peu de changements dans cette équipe. Par ailleurs, nous travaillons dans les cantons où il pourrait sortir de bons candidats afin que l'on puisse éviter de se retrouver dans ce cas de figure. Mais effectivement, si l'on peut s'abstenir de se retrouver dans cette situation incertaine… »
« Aujourd'hui, on a cependant l'impression que le RN plafonne, qu'il y a des 'guéguerres' un peu partout dans les cantons et que la Ligue du Sud connaît un certain recul. Dans tous les cas, on travaille en amont pour éviter cela. En fait, on travaille depuis un certain temps déjà, comme si les élections devaient avoir lieu demain. »
« Mais faire de la politique c'est la campagne électorale. C'est le moment avant d'être élu. Par contre, une fois élu c'est l'inverse de la vie politique, on devient l'élu de tout le monde. Je suis très pragmatique. Au final, ce qui m'intéresse c'est de mener des actions concrètes qui se voient sur tous les territoires. »

Justement, le fait de disposer d'une majorité plutôt fragile dès le début du mandat, vous a-t-il poussé à faire preuve d'encore plus de pragmatisme ?
« Comme je l'ai déjà dit, une fois élus, nous sommes au service de tous les Vauclusiens mais il est clair qu'il est plus facile de travailler avec certains élus que d'autres. Dans tous les cas, je suis une élue de proximité et j'aime voir les choses se faire. Et le Département reste pour moi un échelon où l'on est encore sur le terrain. »

Dans un département où les présidents sont régulièrement des hommes élus au bénéfice de l'âge (ndlr : 3 sur les 4 derniers présidents) est-il envisageable d'imaginer une présidente en cas de reconduction de la majorité actuelle ?
« On peut tout imaginer, mais pourquoi pas une femme à la tête du Département ? L'essentiel n'est cependant pas d'être sur la photo, l'important c'est que lorsque l'on s'en va on voit le changement. On voit ce qui a été fait. Le véritable engagement politique c'est cela. »

Vous êtes maire, vice-présidente de l'intercommunalité du Pays d'Apt, vice-présidente du Département, que vous ont appris ces mandats ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026

« Il faut s'inscrire sur la durée. Avoir une feuille de route et s'y tenir. On n'est pas là pour être aimé. On est là pour le bien collectif. Prenons l'exemple de la place de la mairie à Apt, on l'a refaite parce que l'on avait dit qu'on la referait. Puis avec le Covid cela a tout décalé cette année, lors d'une année de scrutin municipal. Certains on dit que l'on allait perdre car on ne faisait pas de grand chantier avant les élections. Moi, je trouve malhonnête que sous prétexte qu'il y ait des oppositions, on le décale de 1 an juste à cause des élections. Si les gens ne veulent pas voter pour moi parce que l'on a changé un sens de circulation ou que l'on a bouleversé les habitudes du commerce et bien tant pis ! Il faut avoir le courage de se projeter et savoir avancer. Quand on pense avoir pris la bonne décision, on l'applique. Pas dans 3 semaines, 6 mois ou 1 an, mais maintenant. Qu'on m'aime ou qu'on ne m'aime pas, je fais ce que je dis. »

« Qu'on m'aime ou qu'on ne m'aime pas, je fais ce que je dis. »

Et pour le Département ?
« Il faut avoir une vision. Il faut travailler sur l'attractivité du Vaucluse. Aujourd'hui, nous sommes un département un peu à part. On a pu avoir certaines difficultés, car nous sommes un territoire qui s'est fortement paupérisé, mais qui a aussi la chance d'avoir de belles entreprises. Le fait d'avoir amené le THD dans nos territoires doit permettre d'attirer des populations différentes qui pourraient travailler à distance ou implanter des entreprises dans les secteurs du développement durable, des nouvelles technologies, de l'ESS (Economie sociale et solidaire)… Nous devons miser sur nos atouts comme le tourisme, avec la politique vélo notamment, et puis travailler parallèlement sur l'amélioration de la qualité de vie. Il est important de capter de nouvelles populations qui vont amener du pouvoir d'achat, du renouveau, du développement économique, de la fréquentation touristique. Le Très haut débit doit permettre d'attirer ces gens en télétravail, tout en offrant une qualité de vie exceptionnelle.

Prenons le cas d'Apt, comment concilier développement économique et préservation du cadre de vie ?
« Nous avons la chance d'avoir de très belles industries avec des gens qui ont fait le choix de vivre à Apt. Leur principal problème aujourd'hui, c'est des salariés qui ne veulent pas forcément résider sur ce territoire et qui cherchent des écoles, de la culture, des lieux de vie et des commerces. Il faut donc travailler sur tout ceci. C'est pour cela que nous, à Apt, on a choisi un créneau qui est celui de la 'Silver économie' en se disant qu'il fallait ramener des gens dans le centre-ville en proposant des commerces, des services afin de favoriser le développement de l'activité. L'idée est de faire revenir des gens de 55 ans et plus avec un fort pouvoir d'achat. Des 'jeuniors', les vieux des jeunes ou les jeunes des vieux selon l'âge que l'on a, qui pourraient s'investir dans la ville pour y passer 3 mois, 6 mois ou 1 an. Pour cela, nous travaillons avec le groupe SRS, investisseur dans les secteurs sanitaires et médico-sociaux en France, pour rénover notre centre-ville. »

En quoi consiste ce projet de renouvellement urbain ?
« Nous sommes confrontés, comme beaucoup de communes de Vaucluse, à des propriétaires d'immeubles qui ne les ont pas rénovés pour des raisons économiques avec des commerces installés en

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026

rez-de-chaussée privant d'accès les logements situés au-dessus. Cela participe à la détérioration et au dépeuplement de nos cœurs de ville. L'idée est que cet investisseur achète ces logements à la commune ou au privé, mais uniquement des bâtiments aujourd'hui désaffectés : Comme la Caisse d'épargne, un très beau bâtiment qui est sur la place principale de la ville, ou l'ancienne usine de fruits confits Rambaud, tombé en désuétude et dont la réhabilitation demanderait un budget énorme. Il s'agit donc de rénover tout cela au standing actuel. Pour démarrer, il faut au minimum 300 appartements. Nous en sommes à 280 aujourd'hui. Mais attention, il ne s'agit pas de faire une ville de vieux. Ce n'est pas un Ephad (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) à ciel ouvert. Il n'y a aucun service médicalisé mais des services de proximité qui se développeront avec cette nouvelle présence. Il y a donc un travail à faire pour réintégrer les commerces en centre-ville. Pour cela, il faut embellir. C'est fondamental d'embellir la ville et le territoire pour créer l'envie de s'y installer. Je crois que le 'beau' est essentiel. Par ailleurs, une partie de ces logements devrait être accessible aux salariés qui voudraient s'installer sur le territoire. Ce qui est intéressant en cas de succès ? C'est que ce modèle pourrait être dupliqué dans le département. »

« Il est fondamental d'embellir le territoire pour créer l'envie de s'y installer. »

Est-ce que la notion de 'beau' n'a pas été un peu trop oubliée dans le département, notamment parce qu'il dispose de nombreux atouts dans ce domaine ?
« On a tout. Nous avons un département naturellement beau. Un climat très agréable. Deux parcs naturels régionaux. On a beaucoup de force mais il faut parfois aussi être là où l'on ne nous attend pas. On a parlé d'embellir, il faut aussi être innovant, créatif. Avoir envie et être malin. C'est pour cela qu'il faut réfléchir ensemble à comment construire le Vaucluse de demain : autour des compétences du Département mais aussi de toutes les forces vives de ce territoire. Par exemple, essayer de transformer une partie de ces résidents secondaires -chefs d'entreprise, artistes, écrivains etc- en résidents permanents et en acteurs locaux. Plein de gens ayant connu des réussites en France où dans le monde ont choisi de vivre 1 à 3 mois dans le Vaucluse et nous voudrions qu'ils restent 6 mois ou 1 an ici. Nous avons d'ailleurs sollicité une partie d'entre eux dans le cadre d'un groupe de réflexion afin qu'ils travaillent avec nous sur des idées que nous n'aurions peut-être pas. »

Le domaine de la Culture en fait partie ?
« La Culture elle est à Avignon, c'est formidable. Elle est à Orange, c'est formidable. Mais je pense qu'elle doit être partout. Nous sommes un petit département où il est plutôt facile de se déplacer. Donc, il faudrait que la Culture irrigue tout le Vaucluse. Ici, 'Terre de festivals', le slogan de la Région Sud, prend tout son sens. C'est pour cela qu'il y a une forte implication du département dans ce secteur alors que ce n'est pas une de ses compétences directes. »

Et en termes de développement économique, notamment les problématiques de manque de foncier pour garder nos entreprises et en attirer de nouvelles ?
« L'idée c'est de conserver les entreprises du territoire en répondant à leurs besoins fonciers et aller

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026

chercher des entreprises exogènes qui n'ont pas forcément besoin de beaucoup d'espace. Il faut donc aller chercher ces entreprises et ces domaines d'activités qui pourraient être pertinents chez nous. VPA (Vaucluse Provence attractivité) fait déjà un très gros travail, mais il faut peut-être donner encore plus de moyen. Par contre, je ne suis pas sûre qu'il faille essaimer des petites zones qui se ressemblent pour se faire concurrence entre les territoires. Il faut plutôt se compléter selon les spécificités des uns et des autres en organisant le territoire : la logistique vers la vallée du Rhône et ses autoroutes A7 et A9, l'agro-alimentaire vers le Comtat et le long de la Durance, les activités de pleine nature, le sport, le tourisme vert et le cinéma vers l'intérieur du département. Les élus doivent aussi être les ambassadeurs du territoire et ensuite les services techniques doivent concrétiser ces démarches dans le cadre de missions bien précises pour que ce développement que l'on cherche à mettre en place profite à tout le territoire. »

Quand on voit le nombre de Parisiens qui abandonnent tout pour venir s'installer dans la Région, le Covid peut être une chance pour ce département ?
« Il faut effectivement saisir cette opportunité et tirer le positif de cet événement. Ne pas se contenter que des mauvaises choses. Nous sommes à un tournant et il ne faut pas hésiter à capitaliser sur la notoriété du 'Vaucluse'. Le Vaucluse aujourd'hui est une marque reconnue. Quand on parle du Vaucluse, on sait de quoi on parle. Pour autant, pour attirer tous ces personnes, il faut leur donner les moyens de s'installer et c'est le haut débit qui entraîne tout le reste. »

« C'est aux élus de s'impliquer pour faire changer les choses. »

Vous semblez particulièrement motivée à la perspective d'un second mandat ?
« Un vrai travail de fond a été fait. Cela va se voir. Souvent le second mandat est important, car c'est un peu court pour réaliser les choses. Il est donc important d'avoir une continuité quels que soient les élus. Toutefois, il faut des élus suffisamment intelligents pour continuer ce qui a été entrepris. Les politiques qui arrivent et qui changent tout pour changer cela n'a pas de sens. Il faut de la constance mais il faut aussi accepter que l'on travaille pendant 6 ans et que s'il on est battu, quelqu'un d'autre en tirera les lauriers. L'important est de voir aboutir ses projets. »
« Je peux avoir des idées assez arrêtées mais je suis une femme de consensus. Il ne faut pas prendre les gens pour des imbéciles. Quand on prend le temps d'expliquer pourquoi il faut faire les choses de telles ou telles manières, in fine, ils l'acceptent beaucoup plus facilement. Par contre, c'est beaucoup de temps et d'énergie, c'est pour cela qu'il faut également être très persuadé de ce que l'on veut faire. Il faut y croire. »

Justement, comment gère-t-on cette dépense de temps et d'énergie quand on vient du privé où le rythme de la prise de décision n'est pas forcément le même que dans l'action publique ?
« Oui, c'est toujours trop lent pour moi qui vient de la société civile (ndlr : elle a travaillé dans plusieurs agences de communication depuis 1987 avant de définitivement revenir sur Apt en 2006). Et c'est vrai que lorsque j'ai été élue, dans les premiers temps, j'ai eu du mal à m'acclimater à ce rythme. Il faut cependant comprendre que les procédures sont très lourdes et que lorsque l'on parle de l'échangeur de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026

Bonpas ou du contournement de Coustellet il y a des études à faire en amont. On n'a pas forcément conscience de toutes les étapes nécessaires qu'il faut respecter lorsque l'on passe au niveau départemental ou régional. Mais c'est vrai qu'il pourrait y avoir un peu de simplification dans les process. Au final, je trouve que le temps est long et ce d'autant plus que mandat est court. »

On peut aussi avoir le sentiment que les administrations, les services de l'État, la réglementation constituent des freins à l'action de l'élu local ?
« Il y a le rôle des élus, avec d'un côté le politique, et de l'autre, l'administration, qu'il ne faut pas mélanger. En revanche, entendons-nous bien : ce sont les élus qui décident des politiques et qui impulsent les projets. Les services sont ensuite là pour les mener à bien. Les élus doivent fédérer mais aussi manager en suivant les projets pour s'assurer qu'ils seront menés à terme sans pour autant s'immiscer dans la bonne marche des dossiers. Je crois vraiment que c'est aux élus de s'impliquer pour faire changer les choses, même doucement. C'est aussi à eux d'aller défendre les dossiers car il ne faut pas que l'administration se substitue aux élus comme cela peut-être le cas dans certains grands services de l'Etat. En fait, pour moi, le politique dit où l'on va et l'administration dit comment on y va.»
« Quand je suis arrivée à la mairie un fonctionnaire m'a dit 'ici nous sommes les murs et vous, vous êtes les meubles'. Je n'ai pas vocation à être là tout le temps. Douze ans à la mairie c'est bien pour porter les projets mais je n'ai pas que cela dans la vie. »

Propos recueillis par Laurent Garcia

François Baroin : « Les maires ont la volonté farouche de protéger leur population »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026



Plusieurs fois député et ministre, notamment sous les présidences de Jacques Chirac et de Nicolas Sarkozy, François Baroin est actuellement avocat, maire de Troyes et président de l'Association des maires de France (AMF). Il est au contact de tous ces élus locaux, en première ligne depuis le début de la crise sanitaire, et largement sollicités pour mener à bien la campagne de vaccination censée libérer le pays de cette terrible pandémie.

Comment se positionnent aujourd'hui les maires dans la crise sanitaire ?
« Nous vivons depuis maintenant un an dans un cadre juridique très particulier. Certes la compétence sanitaire est sous l'autorité de l'Etat, mais le Parlement a voté un cadre dérogatoire au droit commun très spectaculaire et très inédit, qui s'appelle l'état d'urgence sanitaire, de telle sorte que les maires ont perdu leur pouvoir de police propre et agissent dans le cadre de cette épidémie comme des agents de l'Etat, au service d'une politique qu'ils ne définissent pas, qu'ils ne contrôlent pas et qu'ils se doivent d'appliquer. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026

« Les maires ont perdu leur pouvoir de police et agissent comme des agents de l'Etat. »

« C'est un exercice assez inédit. Ça ne les empêche pas d'être agiles, de prendre des initiatives, de protéger le mieux possible leur population. On l'a vu avec les masques, des maires ont été réactifs, comme l'AMF elle-même, pour combler les défaillances de l'Etat en matière d'approvisionnement. On l'a vu avec les tests que les maires ont mis à disposition des lieux qu'ils ont 'armés', comme on dit administrativement, pour permettre le plus de tests possibles parmi la population. On le voit aujourd'hui encore, avec le début chaotique de la campagne de vaccination. Les maires ont mis à la disposition de l'Etat des lieux, des centres, des agents. Ils ont aussi complété les dispositifs téléphoniques pour la prise de rendez-vous. »

« Les maires sont donc dans un état d'esprit de grande responsabilité, avec une volonté farouche de protéger leurs administrés, de se faire entendre sur des sujets qu'ils voient au quotidien, bien mieux que les autres, et qu'ils contestent parfois à juste titre. C'est notamment l'ultra-centralisation, le fait que cette guerre contre la Covid-19 est d'abord et avant tout logistique. Ils souhaiteraient voir intervenir des professionnels de logistique et non pas le ministère de la Santé qui, lui, est un ministère compétent dont la compétence est de produire des normes et de faire des régulations budgétaires, mais qui n'est pas compétent en matière de logistique. C'est le cœur du sujet qui anime aujourd'hui les débats entre les maires et l'Etat. »

Ce sont les vaccins qui manquent actuellement ?
« Pour réussir la vaccination, il faut accélérer le rythme d'approvisionnement en vaccins. Il y a eu une politique de stop and go, dans l'acheminement et l'approvisionnement des doses. Cela va probablement se normaliser dans les semaines ou dans les mois qui viennent. Une campagne de vaccination de grande échelle comme celle-ci doit se lire à la fin de la période de couverture de la population. »

L'Assemblée nationale a voté en première lecture le projet de loi confortant le respect des principes de la République, qui prévoie un principe fort de laïcité. Etes-vous satisfait de ce texte ?
« Ce texte est une avancée timide sur un sujet d'urgence et de très grande envergure qui est la réalité du constat qu'une partie des gens qui vivent sur notre territoire n'acceptent pas, ne s'intègrent pas, quand ils ne combattent pas le principe du modèle français dans son originalité, qui est le pacte républicain dans toutes ses dimensions. »

« Le principe que l'Etat se tient à égale distance de chacune des religions. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026

« La France a une originalité à l'échelle mondiale liée à son Histoire, qui est en effet que la laïcité, le principe que l'Etat se tient à égale distance de chacune des religions, qu'il ne reconnaît ni ne salarie aucun culte, qui les protège tous, mais ne saurait tolérer que certains classent les lois de leur espérance, de leur ferveur, de leur religion au-dessus des lois de la République. Cela ne fonctionne pas comme ça chez nous. Donc, ce texte était attendu. Il est en-deçà de ce que nous espérions, notamment sur le contrat d'engagement républicain, qui va lier les collectivités locales au tissu associatif qui bénéficiera de subventions. Nous souhaitions effectivement que le terme laïcité y soit intégré. J'avais formulé une proposition complémentaire pour combler un vide juridique sur la définition d'un espace de service public. Mon idée était de dire qu'il faut une reconquête territoriale pour une reconquête républicaine. Tout ce qui, de près ou de loin, s'apparente directement ou indirectement à un service public, doit être dans son espace, dans sa géographie et dans son périmètre, considéré comme un usage particulier, valable pour les agents, occasionnels ou titulaires et en ouvrant le débats, peut-être pour les usagers. Cela peut être le cas des clubs sportifs, dans les vestiaires ou les parkings. Cela peut être le cas dans les espaces culturels. Ça peut être enfin le cas – et c'est un débat de plus grande envergure – dans les universités. »
« Nous n'avons donc pas été entendus sur tout. Le texte va plutôt dans la bonne direction, mais il est, à mon avis, très en-deçà de la réalité de notre demande de besoin d'outils juridiques, pour bien faire appliquer nos principes républicains. »

Vous avez un engagement politique de tradition gaulliste. Comment jugez-vous aujourd'hui la vie politique en France ?
« J'ai consacré l'essentiel de ma vie professionnelle à l'action publique et à la politique. J'ai été député à 27 ans. Deux ans plus tard, je suis entré au Gouvernement, sous l'autorité de Jacques Chirac. Le temps a passé, j'ai bientôt 56 ans. Pendant presque 30 ans d'action, j'ai pu voir l'évolution de la vie politique. Elle est très nette avec l'émergence des médias en boucle, des réseaux sociaux, contribuant à la difficulté de gouverner. C'est un élément nouveau de l'exercice du pouvoir. C'est une difficulté supplémentaire incontestable. Donc, j'ai une certaine empathie et compréhension pour les difficultés auxquelles est confronté un Gouvernement, le nôtre, ou d'autres dans d'autres pays. »

« Besoin de plus de libertés locales. »

« Cela n'empêche pas de porter un jugement parfois sévère sur un trait profond qui est l'ultra-centralisation de toutes les décisions. Elle est en fait à l'opposé du sens de l'Histoire, avec le besoin de plus de liberté, en général, de plus de libertés locales, et donc de plus de responsabilités locales, et une meilleure maîtrise de ce qui se passe au coin de la rue. Nous avons un bras de fer régulier et récurrent entre les maires, d'une part, et les représentants de l'Etat, quels qu'ils soient. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026



« Nous plaidons pour que le président du conseil de surveillance de l'hôpital redevienne le président du conseil d'administration. C'est souvent le maire en place qui devrait le faire », insiste François Baroin.

Les maires se battent pour une plus grande possibilité d'action. Pensez-vous que la place de la collectivité territoriale devrait être plus importante ?

« J'ai probablement été l'un des premiers à plaider, depuis que j'ai pris la présidence des maires de France, il y a bientôt sept ans, sous le quinquennat de François Hollande, pour une très grande loi de libertés locales. 'Décentralisation' est un terme un peu technique. Il ne parle pas trop aux gens. On voit à peu près l'idée de liberté locale et on doit récupérer des compétences que l'État ne peut plus exercer. »

« Le postulat, alors que je suis gaulliste et que j'ai un attachement profond à l'État, c'est que si on veut sauver l'Etat dans l'exercice de ses responsabilités pour lesquelles il est attendu : la sécurité et la défense, la diplomatie, la justice, les sujets régaliens, il doit s'alléger. Il n'a plus les moyens d'être présent partout. L'Etat est 'obèse' à Paris. Il est 'famélique et squelettique' dans les territoires. Il y a beaucoup de secteurs, comme le domaine de la santé où l'ultra-centralisation montre les limites de l'exercice et même les défaillances qui peuvent être criantes. De ce point de vue, il faudra tirer les conséquences de la Covid 19. Nous plaidons donc pour que les présidents de régions co-président les

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026

agences régionales de santé si elles demeurent et pour que les autres niveaux de collectivités locales y soient correctement représentés. Nous plaidons aussi pour que le président du conseil de surveillance de l'hôpital redevienne le président du conseil d'administration. C'est souvent le maire en place qui devrait le faire, pour avoir une vraie maîtrise et ne pas être simplement sur la cheminée et regarder qui est autour de la table. Dans ce rôle, il pourra vraiment être un animateur de rapprochement entre le public et le privé. »

« L'Etat est 'obèse' à Paris et 'famélique et squelettique' dans les territoires. »

« La même réflexion nous anime sur le transfert du médicosocial aux départements. Et quand on dit transfert, c'est transfert d'effectif, de moyens budgétaires et, évidemment, d'exercice de compétences. L'Etat disparaîtra en quelque sorte ou, en tout cas, s'effacera très largement pour laisser soit aux régions, soit aux départements, soit aux communes, le soin d'exercer de nouvelles compétences à différents échelons. Par exemple, ce sont les communes qui financent le sport. Il faut donc leur transférer les effectifs et les moyens. Ce sont également les communes qui financent la culture, que ce soit l'entretien du patrimoine, l'égal accès pour tous à la culture et l'aide à la création. »
« Il faut aussi donner aux collectivités locales la possibilité d'exercer un peu plus et un peu mieux. Le même esprit nous anime sur le tourisme comme sur le logement. Bref, c'est un projet de grande envergure, parce que ma conviction est que le statu quo n'est plus possible, sauf à avoir un accident de parcours un jour ou l'autre sur le plan démocratique. »

Devrions-nous garder le département qui nous vient de la Révolution ?
« Je suis attaché aux départements, mais il nous faut réfléchir à un nouveau modèle d'organisation des Pouvoirs publics locaux et des libertés qui y sont attachées. Cela ne peut pas être un modèle fédéral, parce que ce n'est pas l'Histoire de notre pays et qu'au fond, cela n'a pas vraiment marqué d'une empreinte psychologique la nation française. En revanche, la décentralisation est acquise dans l'esprit des gens, mais pas dans l'esprit d'une bonne part des hauts fonctionnaires qui dirigent les ministères. C'est un problème culturel. Donc, il faut imaginer un modèle. Il faut naturellement des représentants de l'Etat dans chaque département. Il faut leur donner plus de pouvoirs. Je suis favorable à ce que les préfets récupèrent une autorité naturelle sur toutes les administrations, parce qu'on a besoin d'un partenaire fort. Nous avons un partenaire faible, qui a très peu d'effectifs, qui a assez peu de moyens budgétaires et qui, en réalité, décline une production de normes qui est un élément de contrainte et bloquant, plus que de libertés locales. Donc, il faut trouver ce juste équilibre. Il faut trouver relativement vite parce qu'il y a des forces centrifuges dans notre pays qui peuvent dilater le modèle et créer des tensions supplémentaires. Donc, il vaut mieux que l'Etat s'approprie ce débat, plutôt que de le subir et d'être sur la défensive. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026

« Je suis attaché aux départements. »

Aujourd'hui, on est en pleine crise sanitaire, demain une crise écologique nous guette peut-être… Quelle devrait être la place des collectivités pour mieux gérer ce challenge écologique ?
« La protection de l'environnement n'est pas une question d'engagement politique doctrinaire. C'est une question de compréhension de la réalité de ce que souhaite la société. Il n'y a pas un maire, qu'il soit de droite ou de gauche, qui n'intègre pas cette problématique depuis très longtemps. C'est vrai sur le tri sélectif, c'est vrai sur l'eau, c'est vrai sur la qualité des transports publics, c'est vrai sur l'utilisation des déchets ultimes. Et au fond, toutes les novations portées au niveau national viennent du terrain, viennent du coin de la rue. Elles viennent souvent d'initiatives de maires. »
« Nous avons devant nous deux sujets très importants. Tout d'abord l'eau. Un besoin d'investissement très important est devant nous, puisque les nappes phréatiques sont en train de baisser. Il y aura des rendez-vous pour refaire les zones de captage, investir lourdement pour garantir la qualité de l'eau, son acheminement, son approvisionnement et la problématique des déchets. Il y a aussi la problématique de l'aménagement de zones aérées végétales, avec des points d'eau pendant les périodes caniculaires que nous affrontons quasiment chaque année. »

« La dimension écologique est intégrée dans l'esprit des maires. »

« Tout cela fait partie des politiques municipales. J'ajoute que la poussée des élus Verts aux dernières élections municipales, qui ont pris quelques villes, constitue un phénomène métropolitain assez marginal à l'échelle des 35 000 communes françaises. La réalité, c'est qu'il y a une très grande stabilité et que, une fois encore, la dimension écologique est intégrée dans l'esprit des maires, quel que soit leur engagement politique. Personne ne peut faire l'économie aujourd'hui d'une priorité autour de la protection de l'environnement. Cela se lit aussi dans les politiques d'investissement, auprès des bailleurs sociaux, dans la réhabilitation et dans l'utilisation de filières naturelles et renouvelables, hors utilisation des énergies fossiles. Bref, toute la chaîne est aujourd'hui revisitée. Cela se voit pour la restauration scolaire, dans les circuits courts où, de plus en plus, on favorise l'accompagnement de maraîchers locaux, de jardins ouvriers et de productions locales, avec un très faible bilan carbone, pour le transport. Tout cela fait partie de notre quotidien, de notre culture, de notre évidence. »

Actuellement, l'écologie doit-elle être poussée au niveau national ou européen ?
« Il faut trouver l'équilibre juste entre le coin de la rue et le bout du monde. Tout ce que les maires peuvent faire, au coin de la rue, est très attendu par les gens qui le voient. Ensuite, il est inenvisageable que ce débat ne soit pas planétaire, puisque la question l'est. Comme le disait Marshall McLuhan, la planète est un village. Cette problématique environnementale doit se gérer au niveau global : il

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026

appartient aux dirigeants du monde de le faire, y compris les Chinois, les Américains et les Russes, qui sont les pays les plus puissants et les plus grands producteurs de gaz à effet de serre. Donc, il est illusoire d'imaginer que tous les efforts que nous pourrons produire au coin de la rue de chaque commune de France permettront de régler le problème du réchauffement de la planète s'ils ne s'inscrivent pas dans un projet porté par tous les pays du monde. »

C'est pourtant un sujet qui va être d'une importance capitale pour les élections régionales qui viennent. Comment voyez-vous les choses ?

« Je pense que les régions, dans leur nouveau périmètre, ont trouvé une existence. C'est moins significatif pour les gens que ne l'est une commune. Ils sont attachés à leur maire et la région est plus lointaine. Mais l'Etat a décidé de sous-traiter aux régions toute la politique d'aménagement du territoire et il ne peut pas y avoir d'aménagement du territoire qui ne tienne pas compte de la protection de l'environnement. Donc, ce débat sera au cœur des Régionales. J'ai quand même tendance à penser que ce qui s'est produit aux Municipales, ne se reproduira pas exactement au moment des Régionales. »

Par Boris Stoykov des Affiches Parisiennes pour Réso Hebdo Eco – www.reso-hebdo-eco.com

L'Echo du Mardi est l'un des trois membres fondateurs du *Réso Hebdo Eco* avec le groupe ECOmédia et la *Tribune Côte d'Azur* .